

Bundesstrafgericht

22.07.2020 - 11:00 Uhr

Tribunal pénal fédéral à Bellinzone: amélioration de la collaboration au sein de la Cour plénière

Bellinzone (ots) -

La majorité des juges du Tribunal pénal fédéral a adressé une lettre à son Autorité de surveillance. Les juges s'élèvent avec force contre les reproches incessants de mobbing et de sexisme. La plupart des recommandations formulées par l'Autorité de surveillance à l'issue de son enquête ont déjà été mises en pratique. Des mesures supplémentaires seront prises afin de renforcer les bases de travail.

Une situation prétendument intenable ainsi qu'une mauvaise ambiance de travail au sein du Tribunal pénal fédéral font sans cesse les gros titres des médias. Par conséquent, la majorité qualifiée des juges du TPF a adressé une lettre à son Autorité de surveillance, la Commission administrative du Tribunal fédéral. Signée par quinze juges qui représentent la majorité de chaque région linguistique, la lettre a également été adressée en copie aux Commissions de gestion (sous-commissions N/E tribunaux / MP) ainsi qu'à la Commission judiciaire du Parlement. Les juges s'élèvent avec force contre les reproches de mobbing et de sexisme. La plupart des recommandations formulées par l'Autorité de surveillance à l'issue de son enquête ont déjà été mises en pratique; les points encore ouverts seront traités rapidement. Les critiques de mobbing et de sexisme seront analysées en recourant à des spécialistes externes. De plus, avec l'aide d'un médiateur, les bases de travail et de coexistence communes aux juges et au personnel du Tribunal seront refondées et renforcées. La première priorité est, et demeure d'accomplir les tâches que la loi confère au Tribunal et de traiter toutes les collaboratrices et collaborateurs du Tribunal, ainsi que tous les collègues avec respect et considération.

Téléchargement de la lettre sur le site du TPF: www.bstger.ch

Contact:

info@bstger.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100077765/100852405> abgerufen werden.